



COMMUNIQUÉ PRESSE  
InfraNum – FNCCR – Banque des territoires

# Observatoire des territoires connectés et durables

**2024-2025 : la bascule du Smart territorial**

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2024 - La fédération InfraNum, en partenariat avec la FNCCR et la Banque des territoires ont présenté le **premier « Observatoire des Territoires connectés et durables »**, spécifiquement dédié aux territoires connectés et durables<sup>1</sup>. Il est le fruit d'une centaine d'entretiens menée auprès de collectivités et d'industriels entre septembre et décembre dernier par les cabinets Artelia, INLO Avocats et KPMG.

## Un marché prometteur qui concerne tous les territoires

Les 300 participants ne s'y sont pas trompés : le marché, dynamique depuis quelques années, est aujourd'hui en plein essor.

Il concerne tous les profils de collectivités, rurales comme urbaines, petites communes comme métropoles.

La priorité des chantiers est donnée, en lien avec leur volonté de transition environnementale, à l'énergie des bâtiments (50% des répondants), l'éclairage (50%), l'eau (45%) et les déchets (33%). De nouveaux chantiers émergent, notamment avec la gestion des risques environnementaux (15% des projets).

Un préambule semble partagé : un tel projet s'inscrit d'abord dans la transformation numérique du territoire. Cette dynamique a déjà été lancée, puisque 80% des répondants ont engagé la numérisation de leurs services. Un autre prérequis est d'assurer la sécurisation des systèmes d'information, ce qui est le cas de 60% des répondants.

Les collectivités commencent généralement leurs déploiements « *smart* » par un démonstrateur : une expérimentation en conditions réelles, sur une partie limitée de leur territoire. Cette démarche, qui permet d'observer et d'affiner, se révèle fructueuse pour passer à plus grande échelle ensuite. Celle-ci montre également que les collectivités sont en mesure d'adapter leurs projets à leurs besoins et spécificités (ex. patrimoine immobilier, typologie de bâtiments, densité de la population, activité humaine, infrastructure existante), portées par des technologies matures en termes d'équipement IoT.

## Les points de vigilance

Mais il reste des points de vigilance pour la connexion des territoires de demain.

A commencer par le sujet des plateformes de données. S'il est à noter une forte évolution quant à la mise en œuvre de la collecte des données et de leur gestion, les collectivités, hormis quelques précurseurs, n'ont pas encore mis en place de plateforme transverse. Les outils les plus utilisés sont des outils métiers, de visualisation, répondant à des besoins immédiats. Les hyperviseurs et jumeaux numériques, dont l'adoption est en cours, proposent de nouveaux services en termes de prise de décision, d'optimisation et de modélisation du territoire tout en maîtrisant les données.

---

<sup>1</sup> projets intégrant des déploiements de capteurs ou internet des objets, connectés sur le territoire

Cela s'explique en partie par l'hétérogénéité des offres, mais aussi par la difficulté d'appréhender de nouveaux outils et interfaces. Mais dès lors qu'une démonstration, avec une réelle sensibilisation est faite auprès des utilisateurs (élus locaux...), l'utilité est mieux comprise.

Concernant la coordination, un véritable dialogue entre les directions des services informatiques et les services métiers est déterminant pour faire correspondre les besoins et l'expertise numérique – et ce tout le long du projet.

Industriels et collectivités se rejoignent nettement sur la nécessité pour les acteurs départementaux et régionaux de favoriser l'articulation et la convergence des initiatives. Cette mutualisation permet de rendre les offres lisibles et accessibles pour toutes les communes, de déployer des plateformes territoriales à plus grande échelle et de maîtriser les données.

Garder cette approche fine du territoire tout en rationalisant les moyens (coûts, compétences) ainsi que coordonner les initiatives et assurer la cohérence à l'échelle d'un territoire plus large, figurent parmi les enjeux des années à venir, tout comme la mise en place de modèles économiques et de financement équilibrés et pérennes.

### **2024-2025 : un seuil bascule**

Ainsi, tous les signaux laissent penser que le seuil de bascule est proche...

Selon les hypothèses, entre 40% et 80% des collectivités françaises déploieront à horizon 10 ans des projets de territoires connectés et durables. Si 50% des collectivités indiquent avoir obtenu des subventions pour un ou plusieurs de leurs projets, l'Observatoire relève des sources variables (État, Union Européenne, région...) et un accès inégal selon les cas d'usage. Surtout, ces subventions jouent un rôle clé dans le déclenchement d'un projet smart, puisque le numérique représente dans un premier temps un poste de dépense inédit. Un axe de progrès certain, notamment par le soutien des projets de transition environnementale...

*« En effet, au regard de la raréfaction des ressources, nous sommes tous conscients qu'il faudra effectuer des choix éclairés, objectivés par ces métriques, en concertation avec les citoyens. Ces outils participeront à l'amélioration de la mutualisation et du travail collectif. »* s'exprimait Patrick Chaize Sénateur de l'Ain et Vice-président de la FNCCR.

*« L'accompagnement des collectivités dans l'appropriation et la maîtrise des données est un axe stratégique de la Banque des territoires et à ce titre nous sommes prêts à cofinancer de l'ingénierie et à étudier des projets d'investissement »* a précisé Antoine Darodes, Directeur des investissements transition numérique à la Banque des Territoires.

*« La mise en place de projets smart en France est une vraie tendance dans les territoires. Tous s'y engagent, loin de l'idée reçue que ces déploiements pourraient être l'apanage des métropoles. Mais ces projets nécessitent beaucoup de transformations. La mutualisation à une échelle suffisante et la coordination entre les acteurs sont des leviers à surveiller. Ils permettront d'optimiser l'utilisation des outils, notamment les plateformes de données, qui devront également évoluer vers plus d'interopérabilité à terme »* conclut Philippe Le Grand, Président InfraNum.

Observatoire en ligne [www.infranum.fr](http://www.infranum.fr) et [www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr) et [Cliquez ici pour la Banque des Territoires](#)

### **Contacts presse :**

Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24

Jean-Luc Sallaberry (FNCCR) - 06 13 60 48 30

Malek Prat – Banque des Territoires – 06 71 43 46 38